

Retrouver le bon sens du marché

Fort de son succès, le marché de Sevran subit également des nuisances. Des mesures ont été prises pour y remédier et ouvrir le dialogue entre riverains et commerçants. Des actions sont en cours pour améliorer le cadre de vie dans et autour du marché.

Mardi après-midi, jeudi et samedi matin, le marché du centre-ville bourdonne et bouillonne. On s'y presse dans ses allées, à l'extérieur comme dans la halle. Les clients sont sevranais mais on vient aussi de loin faire ses courses auprès des 212 commerçants du 2^e marché forain de Seine-Saint-Denis.

Pourtant ce succès populaire a fini par lui porter préjudice : circulation difficile, riverains qui pestent contre l'enfer du stationnement anarchique, niveau de décibels trop élevé, difficulté d'intervention des pompiers en cas d'urgence.

La Commission municipale des marchés forains, qui regroupe élus, commerçants, riverains et le délégataire du marché, s'est réunie afin d'apporter des solutions à ces dysfonctionnements et réconcilier riverains et commerçants.

Ainsi, dans le cadre d'une expérimentation menée du 19 mars jusqu'à fin mai, l'avenue du marché entre l'avenue Berlioz et la rue Gabriel-Péri a été rendue piétonne ces trois jours sensibles. Le parking du stade a été réservé aux véhicules des commerçants et le parking régional (PIR) aux usagers.

Les résultats d'un questionnaire, auquel 196 des 250 riverains impactés ont répondu en mai, révèlent une amélioration globale de la situation.

« *L'enjeu est désormais de favoriser un cadre de vie plus attractif et de valoriser les atouts du marché* », explique Myriam Trabelsi, directrice du service du développement économique.

Un travail est en cours avec le Groupe Mandon Somarep qui gère le marché en Délégation de service public. Plusieurs axes : une diversification renforcée de l'offre et la qualité des commerces de bouche, le respect des horaires et du règlement, celui des mesures d'hygiène et de sécurité, une vigilance aux nuisances sonores et de circulation.

En parallèle, il est convenu de souligner les pratiques innovantes du marché et dont il est un précurseur, tels les déchets alimentaires qui sont transformés sur place en compost. C'est également la distribution de sacs biodégradables aux commerçants qui doit être respectée.

La Commission qui s'est réunie à nouveau le 22 mai a entendu les différents acteurs et a retenu plusieurs scénarios, dont certains aménagements doivent être finalisés. Mais, quoi qu'il en soit, un fait est acquis : les mesures prises au printemps ayant fait leurs preuves, elles seront pérennisées. Le dialogue continue avec tous les acteurs pour améliorer ce lieu de vie.

Image

Direction de l'attractivité économique

Economie

pole urbain Sevrans

Téléphone

[01 41 52 17 70](tel:0141521770)

Adresse

1 rue Henri-Becquerel

93270 SEVRANS

France

Accueil du public sans RDV

- Du lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h00 - 17h30
- Vendredi 8h30 -12h00

48.942649, 2.532299

Publié le 17 juin 2019